

SÉANCE RÉGULIÈRE (3 avril 2017)

Une séance régulière du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le 3 avril 2017 à 19 h 30 au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Julien Auclair
Siège #2 - Lyne Bourque
Siège #3 - Daniel Fortin
Siège #5 - Richard Bolduc
Siège #6 - Marcel Busque

Est/sont absents à cette séance :

Siège #4 - Sonia Quirion

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la pro-mairesse, Lyne Bourque. Dominique Lamarre, directrice générale et Hugues Poulin, inspecteur municipal sont aussi présents.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la pro-mairesse déclare la séance ouverte.

084-04-2017

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant ouvert le point Questions diverses.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

085-04-2017

3.1 - Séance régulière du 6 mars 2017

Copie du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 6 mars dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 6 mars 2017 soit adopté.

086-04-2017

3.2 - Consultation publique du 6 mars 2017

Copie du procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le 6 mars dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance de consultation publique du 6 mars 2017 soit adopté.

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

087-04-2017

4.1 - Adoption des états financiers 2016

ATTENDU que les vérificateurs externes ont présenté un rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 lors de la séance régulière du conseil;

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport financier 2016 soit accepté tel que soumis par les vérificateurs externes.

088-04-2017

4.2 - Adoption du rapport du vérificateur externe sur l'année financière 2016

ATTENDU que les vérificateurs externes ont présenté un rapport sur l'année financière se terminant le 31 décembre 2016;

ATTENDU qu'à leur avis, les états financiers consolidés condensés présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport du vérificateur externe sur l'année financière de la Municipalité se terminant le 31 décembre 2016.

089-04-2017

4.3 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des déboursés soumise relative à mars 2017 totalisant 161 581,08 \$ (Folio 350188) et 19 754,085 \$ pour les salaires nets soit acceptée et que lesdits comptes soient payés.

Le paiement de ces comptes sera effectué par les chèques # 10254 à # 10312 inclusivement, par prélèvement bancaire ainsi que par dépôt direct pour les salaires nets. La secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

4.4 - Permis de mars 2017

La directrice générale fait la lecture de la liste des permis de constructions et rénovations, certificats d'autorisations ainsi que les installations septiques émis lors du mois de mars 2017 et remis précédemment aux membres du Conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

4.5 - Suivi mensuel du budget

La secrétaire-trésorière présente le suivi du budget au 31 mars 2017, lequel a été remis précédemment aux membres du Conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Il n'y a aucune correspondance pour le mois de mars 2017.

6 - LÉGISLATION

090-04-2017

6.1 - Adoption / Règlement d'emprunt numéro 261-2017

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, monsieur le maire demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du règlement 261-2017.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 261-2017 POUR DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION SANS TRANCHÉE DES CONDUITES D'ÉGOUT DE LA 1RE AVENUE (SUD) ET DE LA 30E RUE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Busque et résolu unanimement que le règlement 261-2017 soit, et est adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: voir texte complet au registre des règlements.

091-04-2017

6.2 - Adoption / Règlement numéro 259-164A-2017 modifiant le règlement de zonage

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, monsieur le maire demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du règlement 259-164A-2017.

RÈGLEMENT NO 259-164A-2017 modifiant le règlement de zonage afin de clarifier certaines définitions et dispositions concernant les commerces reliés à l'automobile.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julien Auclair et résolu unanimement que le règlement 259-164A-2017 soit, et est adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: voir texte complet au registre des règlements.

7 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 19 h 53. Après quelques interventions, la période de question est fermée à 20 h 08.

Dépôt d'une pétition concernant un problème de ventilation-chauffage au centre communautaire.

8 - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

092-04-2017

8.1 - Disposition des vieilles bandes de patinoire

ATTENDU la construction d'une nouvelle patinoire à l'été 2017; ATTENDU que les bandes de patinoire actuelles en bois ne serviront plus; ATTENDU que des personnes ont manifesté leur intérêt à se les procurer; ATTENDU que par soucis d'équité et de transparence, le conseil fera paraître une annonce dans le prochain bulletin municipal afin d'offrir l'opportunité à tous les citoyens de faire une offre afin d'acquérir les bandes de patinoire;

Il est proposé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les bandes de patinoire actuelles soient mises en surplus; QU'une annonce soit publiée dans le prochain NotreDamois afin de permettre aux citoyens intéressés de faire une offre afin de procéder à l'acquisition de la totalité des bandes (un seul lot).

093-04-2017

8.2 - Octroi du contrat pour la fourniture et l'installation de bandes et d'équipements pour patinoire extérieure

ATTENDU la clôture de l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'installation de bandes et d'équipements pour patinoire extérieure; ATTENDU que les montants net des deux soumissions reçues sont supérieurs à 100 000 \$; ATTENDU que le conseil ne peut octroyer un contrat de plus de 100 000 \$ sur un appel d'offres sur invitation;

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas octroyer de contrat pour la fourniture et l'installation de bandes et d'équipements pour patinoire extérieure.

9 - QUESTIONS DIVERSES

9.1 - Présentation d'un projet par les élèves de 6e année de l'Éco-Pin

Présentation d'un projet et d'un dépliant réalisé par les élèves de 6e année de l'école L'Éco-Pin intitulé : "SOS animal. Pour une adoption réfléchie." par Édouard Rodrigue.

094-04-2017

9.2 - Salaire du poste de journalier

Il est proposé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le salaire du poste de journalier au service des travaux publics présentement occupé par M. Alex Gagné soit de 14,50 \$ à compter du 1er mai 2017.

095-04-2017

9.3 - Plan d'aménagement du nouveau bureau municipal

ATTENDU qu'un éventuel déménagement des bureaux municipaux à Espace Notre-Dame implique que certains éléments soient déterminés pendant la construction du bâtiment, tel que la localisation des services d'évacuation de l'eau;

ATTENDU que des plans préliminaires en architecture et en ingénierie peuvent être requis rapidement;

ATTENDU que des soumissions de Les Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques inc. et de WSP ont été reçues pour les services requis en architecture et en ingénierie;

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les propositions suivantes:

- la proposition de WSP du 3 avril 2017 selon les tarifs horaires proposés;
- la proposition de Les Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques inc. du 3 avril 2017 selon les tarifs horaires proposés.

096-04-2017

9.4 - Renouvellement règlement d'emprunt 128-2001 / raccordement réseau Bon-Eau (38 600 \$)

ATTENDU que, conformément au règlement d'emprunt no. 128-2001, la municipalité de Notre-Dame-des-Pins souhaite emprunter par billet un montant total de 38 600 \$;

ATTENDU qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante somme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 38 600 \$ prévu au règlement d'emprunt no. 128-2001 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire, M. Pierre Bégin, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Dominique Lamarre;

QUE les billets soient datés du 15 avril 2017;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit:

2018:	7 200 \$
2019:	7 500 \$
2020:	7 700 \$
2021:	8 000 \$
2022:	8 200 \$

097-04-2017

9.5 - Offre de la caisse Desjardins du Sud-de-la-Chaudière

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Pins accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière pour son emprunt au montant de 38 600 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt no. 128-2001, au pair, échéant en série 5 ans comme suit:

Montant			%		Date
1 235	\$		3,2	%	15 avril 2018
1 005	\$		3,2	%	15 avril 2019
765	\$		3,2	%	15 avril 2020
518	\$		3,2	%	15 avril 2021
262	\$		3,2	%	15 avril 2022

098-04-2017

9.6 - La Société Lyrique de la Beauce - achat de billets

ATTENDU que la Société Lyrique de la Beauce présente son spectacle printanier le 13 mai prochain à Saint-Georges;

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité achète deux billets du concert *Dégustation musicale* de la Société lyrique de la Beauce au coût 25 \$ chacun pour la représentation du 13 mai en l'église de Saint-Georges; QUE ces deux billets soient remis à un élu ou aux employés de la Municipalité en reconnaissance de leur travail.

099-04-2017

9.7 - Proposition GOnet 6 - accès public

ATTENDU que Groupe de géomatique AZIMUT inc. propose une solution de diffusion de données géospatiales et autres données (matrice graphique) GOnet 6 2017 - module Internet accès public et mobile au coût de 60 \$ par mois; ATTENDU qu'il y a actuellement une promotion de trois (3) mois sans frais pour l'accès public; ATTENDU que les mises à jour du rôle foncier et de la matrice graphique seront facturées selon la fréquence envoyée au coût unitaire de 100 \$;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de Groupe de géomatique AZIMUT inc. pour un abonnement d'un an à GOnet - module Internet accès public et mobile au coût de 360 \$, plus les taxes applicables.

100-04-2017

9.8 - Avis portant sur le projet de règlement 2004-71-31 de la MRC de Beauce-Sartigan

ATTENDU que la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins demande à la MRC de Beauce-Sartigan de modifier son schéma d'aménagement et de développement révisé afin de construire une dalle de béton pour une patinoire extérieure sur le terrain de son centre communautaire; ATTENDU que cette construction sera localisée dans la zone inondable 0 - 20 ans de la rivière Chaudière; ATTENDU que ce projet est admissible à une demande de dérogation à l'interdiction de construire en zone inondable; ATTENDU que la Ville de Saint-Georges demande à la MRC de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'apporter des précisions à la dérogation à l'interdiction de construire en zone inondable accordée pour le quai Pinon au règlement 2004-71-27; ATTENDU que la Municipalité doit donner, par résolution, son avis sur ce projet de règlement dans un délai maximum de 20 jours;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents de de transmettre un avis favorable à la MRC de Beauce-Sartigan concernant le projet de règlement 2004-71-31.

9.9 - Dépôt du document "Bilan du camp de jour de la semaine de relâche"

Dépôt du document *Bilan du camp de jour de la semaine de relâche* préparé par M. Dominic Veilleux, ressource en loisir et culture.

101-04-2017

9.10 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - PAERRL

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 7 993 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;
Attendu que la municipalité doit informer le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;
Attendu que la municipalité doit attester de la véracité des frais engagés et du fait qu'ils l'ont été pour les routes locales de niveaux 1 et 2.

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité informe le Ministère des Transports que les dépenses de fonctionnement admissibles au PAERRL pour l'exercice 2016 s'élèvent à 35 904\$.

102-04-2017

9.11 - Modification de la résolution 049-02-2017 (PIQM 1.5)

Il est proposé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter à la résolution no. 049-02-2017 que les travaux présentés respectent les critères d'admissibilité indiqués dans le Guide sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

103-04-2017

9.12 - Contribution du comité des loisirs pour l'achat et l'installation de l'enseigne numérique

ATTENDU que le comité des loisirs s'est engagé à contribuer pour une somme de 500 \$ à l'achat de l'enseigne numérique dans une lettre datée du 17 novembre 2016;
ATTENDU que M. Dominic Veilleux a confirmé dans un courriel du 28 mars 2017 que le transfert de la somme de 500 \$ pour l'achat de l'enseigne pouvait se faire;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'utiliser une somme de 500 \$ du comité des loisirs pour l'achat de l'enseigne numérique.

104-04-2017

9.13 - Approbation du rapport final d'activité du PNR3 pour l'achat et l'installation de l'enseigne numérique

ATTENDU la présentation du rapport final d'activités et du rapport financier final du PNR3 pour l'achat et l'installation d'une enseigne numérique;
ATTENDU que ce rapport final doit être présenté à la MRC de Beauce-Sartigan;

Il est proposé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport final d'activités et le rapport financier du PNR3 pour l'achat et l'installation d'une enseigne numérique.

105-04-2017

9.14 - Renouvellement du contrat d'assurances MMQ

ATTENDU que le renouvellement de l'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) arrive à échéance le 26-02-2017;

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'assurance de la municipalité auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec pour la période du 26-02-2017 au 26-02-2018 au coût de 14 840 \$, avant les taxes.

106-04-2017

9.15 - Modification de l'entente relative au partage des services d'une ressource en loisirs et culture

ATTENDU l'entente relative au partage des services d'une ressource en loisirs et culture entre les municipalités de Notre-Dame-des-Pins, Saint-Philibert et Saint-Simon-les-Mines;
ATTENDU qu'une mise à jour de cette entente a été réalisée par les membres du comité intermunicipale de loisirs;
ATTENDU que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des termes de cette nouvelle entente;
ATTENDU que la durée de l'entente et la répartition des heures de la ressource

demeurent inchangées;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les termes de cette entente.

9.16 - Bilan de la fête hivernale organisée par le comité des loisirs

Dépôt du document *Bilan de la fête hivernale* préparé par M. Dominic Veilleux, ressource en loisir et culture.

107-04-2017

9.17 - Achat d'une partie du lot 3 628 703

ATTENDU la nouvelle proposition de M. Albany Poulin datée du 28 mars 2017 pour la vente d'une partie du lot no. 3 628 703 à la Municipalité;

ATTENDU que la vente se ferait au coût de 776 \$;

ATTENDU que le lotissement du terrain sera au frais du propriétaire actuel, M. Albany Poulin;

ATTENDU que l'acquéreur, soit la municipalité de Notre-Dame-des-Pins, devra défrayer les coûts du notaire, Me Denys Quirion;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents : D'accepter la proposition de M. Albany Poulin pour l'achat d'une partie du lot no. 3 628 703 au coût de 776 \$ afin de prendre possession du fossé de la 40e Rue situé sur le lot no. 3 628 703;

DE mandater la directrice générale, Mme Dominique Lamarre et le maire, M. Pierre Bégin, afin de signer le contrat notarié pour l'achat d'une partie de ce lot.

108-04-2017

9.18 - Achat d'un livre sur la culture

ATTENDU qu'un livre contenant des reproductions d'oeuvres d'art de différents artistes régionaux a été réalisé;

ATTENDU que ce livre pourrait être exposé à la bibliothèque et disponible pour le prêt;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité procède à l'achat du livre au coût de 50 \$ à partir du compte *Réception et protocole*.

109-04-2017

10 - AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ajournée au mardi 18 avril à 19 h 00.

Reprise de la séance régulière du 3 avril 2017, le 18 avril 2017 à 19 h 00.

Sont présents :

Siège #2 - Lyne Bourque
Siège #3 - Daniel Fortin
Siège #4 - Sonia Quirion
Siège #5 - Richard Bolduc
Siège #6 - Marcel Busque
Maire - Pierre Bégin

Est/sont absents :

Siège #1 - Julien Auclair

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la pro-mairesse, Lyne Bourque. Dominique Lamarre, directrice générale est aussi présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la pro-mairesse déclare la poursuite de la séance.

110-04-2017

10.1 - Offre de location pour le local de la bibliothèque

ATTENDU que le local où est situé la bibliothèque a été vendu de la Caisse Desjardins Sud-de-la-Chaudière à M. Carl Leblond; ATTENDU qu'un avis a été envoyé par la Caisse à la Municipalité le 5 janvier 2017 afin d'aviser qu'elle mettait fin à l'entente nous permettant d'utiliser un local pour la bibliothèque puisque le bâtiment serait vendu; ATTENDU qu'une nouvelle entente effective le 5 avril 2017 doit être prise avec le nouveau propriétaire M. Carl Leblond; ATTENDU la nouvelle proposition du propriétaire, M. Carl Leblond; ATTENDU qu'un local est nécessaire jusqu'en septembre 2018, date prévue du déménagement de la bibliothèque dans le futur agrandissement de l'école L'Éco-Pin;

Il est proposé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de location du local abritant la bibliothèque au tarif de 10 \$/pi² pour une superficie de 1 000 pi² par année.

111-04-2017

10.2 - Mandat pour la surveillance de la 24e Rue

ATTENDU qu'Excavation Notre-Dame inc. réalisera en 2017 la 24e Rue à Notre-Dame-des-Pins selon les plans de WSP; ATTENDU que la réalisation des travaux doit se faire sous la supervision de la Municipalité;

Il est proposé par Pierre Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan pour la surveillance partielle des travaux de construction des infrastructures de la 24e Rue afin que ceux-ci soient conformes aux plans et devis approuvés par le conseil municipal.

112-04-2017

10.3 - Demande de M. Martin Bourque

ATTENDU la correspondance de M. Martin Bourque du 2 mars 2017 concernant deux demandes relatives à la route du Président-Kennedy; ATTENDU que l'une de ces demandes concerne l'ajout d'une pancarte rappelant qu'il est interdit de jeter des déchets au début de la zone de 50 km/h au sud de la Municipalité;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministère des Transports d'installer une pancarte rappelant qu'il est interdit de jeter des déchets sur la route du Président-Kennedy, au début de la zone de 50 km/h au sud de la Municipalité.

113-04-2017

10.4 - Achat d'un ordinateur portable

ATTENDU les recherches effectuées par David Pépin de Service informatique David Pépin pour l'achat d'un portable pour la ressource en loisirs intermunicipaux; ATTENDU que trois choix de portables ont été proposés, portables provenant de Bureau en gros;

Il est proposé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un portable de marque Lenovo avec écran 15,6 po, processeur i5 2,3 Ghz, 8 GB RAM et Windows 10 au coût de 700 \$, avant les taxes applicables.

114-04-2017

10.5 - Véloce II - demande de subvention pour piste cyclable 30e Rue

ATTENDU l'annonce d'un nouveau programme d'aide financière pour 2017-2018 soutenant le développement des réseaux piétonniers et cyclables dans les secteurs urbanisés afin de favoriser les déplacements actifs; ATTENDU que les projets doivent être déposés au plus tard le 26 mai 2017; ATTENDU le projet d'aménager une piste cyclable sur la surlargeur nord de la

30e Rue entre la route du Président-Kennedy et la 30e Rue sur une longueur d'environ 400 mètres;

Il est proposé par Pierre Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE soit déposé une demande d'aide financière au Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains pour l'aménagement d'une piste cyclable d'une longueur de 400 mètres sur la 30e Rue;

QUE Mme Dominique Lamarre, directrice générale, soit désignée afin de signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

115-04-2017

10.6 - Fête au Vieux Pont - autorisation en vertu du règlement # 587-2015 concernant la paix et le bon ordre dans la municipalité

ATTENDU qu'une demande d'autorisation en vertu du règlement # 587-2015 concernant la paix et le bon ordre dans la municipalité a été acheminée par M. Stéphane Auclair du Comité de sauvegarde du pont couvert Perrault, le 18 avril 2017;

ATTENDU que la demande concerne la Fête au vieux pont qui aura lieu du 11 au 13 août 2017 à la halte routière du pont couvert Perrault;

Il est proposé par Pierre Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QU'en vertu de l'article 52 du règlement # 587-2015 concernant la paix et le bon ordre dans la municipalité, une autorisation est accordée au comité de sauvegarde du pont couvert Perrault afin de faire fonctionner un appareil radio ou tout appareil reproducteur ou amplificateur de son à l'extérieur jusqu'à 3 h A.M. les 11 et 12 août 2017;

QUE cette autorisation ne libère pas le comité de sauvegarde du pont couvert Perrault du respect de l'article 51 du règlement # 587-2015 concernant la paix et le bon ordre dans la municipalité, lequel stipule qu' « il est interdit de faire fonctionner à volume élevé un radio ou tout autre appareil reproducteur ou amplificateur de son lorsque ce fonctionnement est susceptible de troubler la paix publique et la tranquillité du voisinage » et ce, peu importe l'heure;

QUE le bénéficiaire de la présente autorisation à l'obligation d'aviser le voisinage de l'obtention de celle-ci;

QU'une copie de la présente autorisation sera transmise à la Sûreté du Québec, poste de la MRC Beauce-Sartigan.

116-04-2017

10.7 - Nouveaux arrivants 2017

ATTENDU que des paniers de produits locaux seront remis aux nouveaux arrivants 2017;

ATTENDU que la classe de 5e année de Mme Brigitte Laflamme de l'école L'Éco-Pins vendent des bouteilles d'eau à l'effigie de la municipalité au coût unitaire de 14 \$, taxes incluses;

Il est proposé par Pierre Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 40 bouteilles d'eau pour la somme de 560 \$, taxes incluses.

117-04-2017

10.8 - CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par Pierre Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 40.

Lyne Bourque
Pro-mairesse
trésorière

Dominique Lamarre,
Directrice générale et secrétaire-

Je, Pierre Bégin, maire, atteste que la présente signature équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Bégin, maire